

BACHELOR CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT RH

BAC + 3

► TITRE RNCP NIVEAU 6



Titre professionnel certifié RNCP de niveau 6 (n° de fiche RNCP36505), code NSF 315, sous l'autorité de SOFTEC - France Compétences - 1er juin 2022.

OBJECTIF

Le titulaire du Bachelor Chargé(e) de Développement Ressources Humaines est un professionnel capable de participer activement aux dimensions RH du parcours d'un collaborateur, du recrutement jusqu'à la gestion de la fin du contrat, en passant par les stratégies de rémunération et les enjeux relatifs au dialogue social et à la RSE.

PRÉREQUIS ET PROFIL

- Etre titulaire d'un Bac+2 ou équivalent (niveau 5)
- Eligible aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires RSA/ASS/AAH
- Vos qualités : Sens de l'organisation, Autonomie, Rigueur, Esprit d'équipe
- *Accessibilité aux personnes en situation de handicap : consulter notre référent en cas de besoin d'informations*

MODALITÉS

- En alternance sur 12 mois en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Rythme : 1 jour de cours / semaine
Gratuit pour l'étudiant (Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise)
- En cas de formation initiale avec stage obligatoire : 7.250€ ttc/an
- Formation éligible au CPF et à la VAE

ADMISSION

- Etude du dossier de candidature
- Tests d'admission 100% en ligne
- Entretien individuel de motivation

ACCOMPAGNEMENT

- Coaching CV et préparation aux entretiens d'embauche, organisation de job dating
- Réseau d'entreprises partenaires
- Suivi en entreprise durant le cursus

BACHELOR CDRH

BAC + 3 EN ALTERNANCE

CONTENU DE LA FORMATION

BLOC 1 : CONSTRUCTION ET GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

- La gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP / ex GPEC)
- La mobilité professionnelle
- Le processus de recrutement
- L'intégration du collaborateur
- Les dispositifs de formation professionnelle
- L'évaluation obligatoire des salariés
- L'évaluation facultative des salariés
- Le contrat de travail
- L'avenant au contrat de travail
- La rupture du contrat de travail et ses causes
- La gestion administrative du personnel
- La veille juridique et sociale en ressources humaines

BLOC 2 : OPTIMISATION DE LA STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

- La stratégie de rémunération
- L'audit de rémunération
- Le mix-rémunération
- Les techniques de rémunération
- La paie et les calculs sociaux
- Les périphériques de rémunération
- La rémunération de la performance individuelle
- Le plan d'épargne entreprise
- L'intéressement et la participation
- Les dispositifs de rémunération - retraite
- Le contrôle URSSAF
- Le fonctionnement du bulletin de salaire

BLOC 3 : AMÉLIORATION DU CLIMAT SOCIAL

- Le temps de travail et les différents cas de congés
- La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- La responsabilité sociale / sociétale de l'entreprise (RSE)
- Les outils de mesure à dimension sociale
- Le bien-être au travail
- La gestion de projet
- Les acteurs du dialogue social
- La communication sociale
- L'analyse des indicateurs sociaux
- La conformité avec la réglementation sociale
- La sécurité au travail
- Les risques psychosociaux au travail

MODULES COMPLÉMENTAIRES

- Suivi des activités professionnelles
- Validation et ajustement des problématiques du dossier de pratiques professionnelles
- Rédaction et présentation du dossier de pratiques professionnelles
- Entraînement à la prestation orale de soutenance du dossier de pratiques professionnelles
- Accompagnement à la veille juridique et sociale en RH
- Entraînement à la réalisation d'une étude de cas sur table

MISSIONS ENTREPRISE

- Recrutement et gestion des carrières
- Suivi de la politique de rémunération
- Participation à la gestion sociale
- Valorisation de la marque employeur
- Développement et application de la RSE

DÉBOUCHÉS

- Chargé de recrutement
- Collaborateur service paie
- Responsable RH
- Conseiller formation
- Happiness Manager



RETROUVEZ NOUS



CONTACTEZ NOUS

02 40 49 08 88

www.irta.fr

contact@irta.fr

8 rue de la Cornouaille
44 300 Nantes



NOTES :